



COMMUNIQUE DE PRESSE

Tremblay-en-France, le 8 juillet 2021

Le Groupe ADP annonce la création d'un Comité de parties prenantes dans le cadre de sa responsabilité sociétale d'entreprise (RSE)

Constitué de 16 personnalités extérieures, ce comité représente les différentes parties prenantes du Groupe ADP et a vocation à apporter une réflexion collective visant à anticiper les transformations de l'économie et de la société. Son champ de réflexion couvrira les thématiques liées au tourisme, à l'attractivité des territoires, aux enjeux climatiques et à l'évolution des pratiques des ressources humaines. Ce comité assurera également le suivi de l'application de la raison d'être du groupe.

Le Comité de parties prenantes du Groupe ADP est l'occasion de nouer un dialogue régulier et fructueux avec les acteurs concernés directement ou indirectement par l'activité aéroportuaire. Il va permettre à l'entreprise de prendre le pouls de la société, d'échanger sur des sujets prospectifs et de se saisir des grandes tendances utiles à prendre en compte dans sa stratégie à long terme.

Il apportera une vision prospective internationale au service des orientations stratégiques du Groupe, via le regard transdisciplinaire d'observateurs externes. Ses recommandations formulées permettront d'alimenter, entre autres, le process annuel de cartographie des risques, de challenger la hiérarchisation des enjeux RSE du groupe, de nourrir les orientations stratégiques et de renforcer notre capacité d'anticipation des transformations de notre activité et de notre écosystème.

La première réunion de ce Comité de parties prenantes a eu lieu le mardi 6 juillet.

À cette occasion, **Augustin de Romanet, Président-directeur général d'Aéroports de Paris SA – Groupe ADP** a déclaré : « *Nous avons établi en 2020 notre raison d'être "accueillir les passagers, exploiter et imaginer des aéroports, de manière responsable et à travers le monde", afin de réaffirmer notre engagement au service de nos parties prenantes et de la transition durable du transport aérien. Ce comité rassemble une grande diversité de personnalités, dont l'expertise et l'expérience nous permettront de mieux adapter le Groupe ADP aux mutations à venir.* »

Les 16 membres du Comité de parties prenantes du Groupe ADP ont été sélectionnés en raison de leurs connaissances et compétences spécifiques sur des enjeux RSE clés pour le Groupe ADP. Il s'agit de :

- ◆ **Anne-Romaine ALLARD DE GRANDMAISON**, Membre du collectif " Pour un Réveil Écologique " ;
- ◆ **Sergio ALEGRE CALERO**, Directeur Général de l'association Airport Regions Council (ARC) ;
- ◆ **Alain BATTISTI**, Président de la Fédération Nationale de l'Aviation Marchande (FNAM) ;
- ◆ **Olivier BOUCHER**, Directeur de recherche au CNRS et climatologue à l'Institut Pierre-Simon Laplace ;
- ◆ **Pierre-Guy COSIMI**, Secrétaire général du Syndicat National du Transport Aérien et des Aéroports (SNTA) CFTD ;
- ◆ **Stéphane CUEILLE**, Président directeur général de Safran Electrical & Power ;
- ◆ **Myriam EL KHOMRI**, Ancienne ministre, Directrice du conseil chez SIACI SAINT HONORE ;
- ◆ **Max HIRSH**, Directeur général de l'Airport City Academy ;
- ◆ **Olivier JANKOVEC**, Directeur général de l'Airport Council International (ACI) Europe ;
- ◆ **Christian MANTEI**, Président honoraire d'Atout France ;
- ◆ **Chloé MORIN**, Experte associée Fondation Jean Jaurès ;
- ◆ **Khanh NHAM**, Membre de la Communauté des passagers du Groupe Aéroports de Paris ;
- ◆ **Simone PICHOT**, Étudiante de l'École Nationale de l'Aviation Civile (ENAC) ;
- ◆ **Amandine ROGGMAN**, Membre de " Les 150 " ;
- ◆ **Hélène SOUBELET**, Directrice de la Fondation pour la Recherche sur la Biodiversité ;
- ◆ **Philippe ZAOUATI**, Directeur général de Mirova.

Contact presse : Lola Bourget, responsable du Pôle Médias et Réputation, +33 (0)1 74 25 23 23

Relations Investisseurs : Audrey Arnoux, responsable des Relations Investisseurs, +33 (0)6 61 27 07 39 - invest@adp.fr

Le Groupe ADP aménage et exploite des plates-formes aéroportuaires parmi lesquelles Paris-Charles de Gaulle, Paris-Orly et Paris-Le Bourget. En 2020, le groupe a accueilli sous sa marque Paris Aéroport 33,1 millions de passagers sur Paris-Charles de Gaulle et Paris-Orly, 1,8 millions de tonnes de fret et de courrier et près de 96,3 millions de passagers au travers d'aéroports gérés à l'étranger. Bénéficiant d'une situation géographique exceptionnelle et d'une forte zone de chalandise, le groupe poursuit une stratégie de développement de ses capacités d'accueil et d'amélioration de sa qualité de services et entend développer les commerces et l'immobilier. En 2020, le chiffre d'affaires du groupe s'est élevé à 2 137 millions d'euros et le résultat net part du Groupe à - 1 169 millions d'euros.

Aéroports de Paris SA au capital de 296 881 806 euros. Siège social : 1 rue de France - Tremblay en France 93290. RCS Bobigny 552016 628.

www.groupeadp.fr